



Communiqué de presse 22 septembre 2022

Baromètre MNH-Odoxa : Soigner notre système de santé : Français et personnels soignants à l'unisson

En cette journée de mobilisation sociale du personnel soignant, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) publie en partenariat avec Odoxa et la Chaire Santé de Sciences Po, les résultats de son dernier baromètre portant sur les conditions de travail, la santé et les attentes des personnels soignants. L'étude esquisse des enseignements qui pourraient servir de leviers d'action aux décideurs et nourrir le dialogue dans le cadre des discussions ouvertes par le Conseil national de la refondation (CNR) ou des conférences des parties prenantes territoriales de santé.

Soigner le moral des soignants

L'étude souligne à nouveau **les difficultés physiques et psychologiques** liées aux métiers du soin.

- 1 quart des professionnels de santé pensent être en mauvaise santé, c'est presque deux fois plus que les Français en activité professionnelle.
- Le phénomène s'accentue pour les aides-soignants qui sont 3 sur 10 (29%) à déclarer être en mauvaise santé.

La santé psychologique des soignants est directement remise en cause. Les troisquarts jugent leur emploi fatiguant, alors que moins de la moitié de la population active est confrontée à cette difficulté.

 A noter que cette fatigue est encore plus prégnante chez les aides-soignants (87%) et chez les infirmiers (79%).

Le déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie privée du personnel de santé est un facteur jouant sur leur santé psychique.

• Ils sont deux fois plus nombreux que les actifs à se dire mécontents de cet équilibre (46% d'insatisfaits chez le personnel soignant contre 23% chez les actifs).

 94% des professionnels de santé vivent ainsi « toujours » ou « souvent » une source de stress pas nécessairement liée à leur métier (concentration, masse de travail, difficulté à « couper » en rentrant chez soi, etc.).

Soigner la carrière des soignants

Les soignants demandent avant tout des changements sur l'organisation et les conditions de leur travail.

- Plus de 8 professionnels de santé sur 10 pensent que leur travail a une incidence sur leur sommeil. Un chiffre de 23 points supérieurs à l'ensemble des actifs.
- En conséquence, 3 professionnels de santé sur 10 prennent des somnifères ou des tranquillisants.

Les personnels soignants sont confrontés à une charge de travail importante.

- En moyenne, **ils travaillent 40h par semaine** soit 3h de plus que le temps de travail contractuel, alors que les actifs sont en moyenne à 38h par semaine.
- Un quart d'entre eux travaillent plus de 45h par semaine (plus de 10 points supérieurs au reste des actifs).

Conséquence de cette quantité de travail, les professionnels de santé sont 2 fois plus nombreux à avoir un arrêt de travail pour stress que le reste de la population active (soit 12% pour les personnels soignants et 6% pour les actifs).

Soigner la santé de la profession

L'étude indique que plus des trois quarts des Français sont satisfaits de leur travail, et le sont de plus en plus ; les personnels soignants le sont nettement moins (54%) et de moins en moins (- 10 pts en 3 ans). Ces données illustrent la problématique liée à l'attractivité des métiers du soin. Pour y remédier, les soignants mettent spontanément en avant 4 axes de réflexion et de mesures à mettre en place :

- 35% souhaitent agir sur le travail lui-même (charge, condition, durée);
- 2. 17% souhaitent agir sur l'humain (augmentation des effectifs);
- 3. 13% souhaitent agir sur le temps consacré à la prise en charge des patients ;
- 4. 10% souhaitent agir sur la reconnaissance des métiers.

Fort de ce constat, pour concilier la vie privée et la vie professionnelle **des personnels soignants**, plusieurs pistes peuvent être envisagées comme levier d'action afin de :

- Répondre aux sources de stress liées au métier avec un soutien psychologique adapté, avec une ligne d'écoute ouverte 7j/7 et 24h/24;
- Concilier la vie de famille aux horaires de travail avec un accès à des crèches disposant d'une amplitude horaire large ;
- Reconnaître et proposer des perspectives de carrière par le biais de formations.

Médéric MONESTIER, Directeur général de la MNH, « Les résultats de ce nouveau baromètre viennent confirmer les difficultés rencontrées par les personnels soignants. En tant qu'hospitaliers, nous sommes en prise directe avec l'hôpital et ses réalités. C'est la force de notre modèle mutualiste affinitaire. Notre contact quotidien avec les hospitaliers et les enseignements de cette étude nous permettent d'identifier les attentes des personnels soignants et les leviers d'action pour agir de concert avec tous les acteurs de la santé, afin de redonner de l'attractivité aux métiers de l'hôpital. »

MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été menée du 29 août au 9 septembre 2022 auprès d'un échantillon de 1 005 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et d'un échantillon de 1 325 professionnels de santé dont 703 infirmiers/ières, 233 aidessoignant(e)s, 137 médecins et 252 autres professionnels de santé (cadres de santé, personnels administratifs...).

À PROPOS

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la mutuelle de référence du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers. La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées. En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, son groupe qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 1 million de bénéficiaires en santé et prévoyance.

www.mnh.fr

CONTACTS PRESSE

Philippe Vogel – 06 80 20 70 88 – <u>p.vogel@agence-influences.fr</u>
Camille Ménard – 06 80 21 88 85 – <u>c.menard@agence-influences.fr</u>
Jérôme Aubé – 06 29 82 76 55 – <u>presse@mnh.fr</u>